

LE PLATEAU FORESTIER DE CHAMBARAN



MODE D'EMPLOI

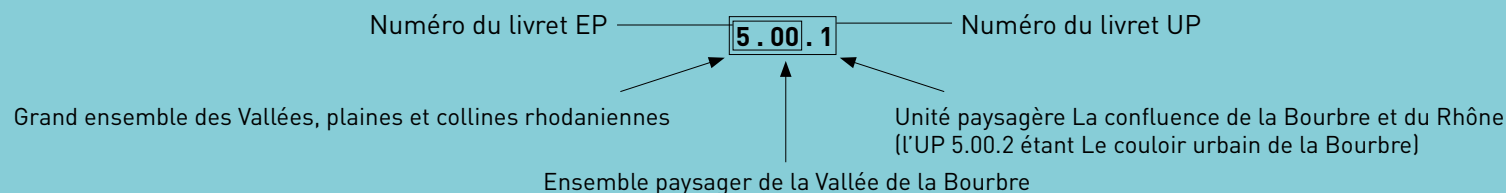


NOMENCLATURE DES LIVRETS

La numérotation des livrets EP (ensembles paysagers) et UP (unités paysagères) s'appuie sur différents éléments existants. Les EP sont numérotés et nommés selon la nomenclature de la carte des paysages de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, élaborée par la DREAL en 2015. La numérotation est constituée de la manière suivante :

- les grands ensembles paysagers régionaux > premier numéro
- les ensembles paysagers régionaux > deuxième numéro
- les unités paysagères départementales > troisième numéro

Par exemple :



SOURCES DES CARTES

Localisation

- BD Topo 2022 > IGN
- BD Carto 2021 > IGN
- BD Alti 2021 > IGN
- Admin express 2022 > IGN

Carte des paysages

- BD Topo 2022 > IGN
- BD Carto 2021 > IGN
- BD Alti 2021 > IGN
- Admin express 2022 > IGN

Carte des évolutions

- BD Topo 2022 > IGN
- BD Carto 2021 > IGN
- BD Alti 2021 > IGN
- Admin express 2022 > IGN

Limites de communes

- Admin express 2022 > IGN

BLOC-DIAGRAMME

Cette illustration est une représentation synthétique et schématique du territoire permettant d'illustrer les différentes spécificités paysagères et les enjeux paysagers.

TENDANCES D'ÉVOLUTION PAYSAGÈRE - RECONDUCTION À PARTIR D'ORTHOPHOTOGRAPHIES

Les évolutions paysagères sont illustrées par des reconductions de photographies aériennes sur des secteurs caractéristiques de l'unité. Les reconductions sont réalisées sur un pas de temps pouvant aller de 1960 à 2020 ou de 2000 à 2020, selon l'intérêt des évolutions qu'elles présentent. L'analyse des reconductions s'appuie sur de l'observation des photographies et sur des données IGN pour les bâtiments (BDTopo 2020).

SOURCES DES PHOTOGRAPHIES ET DES ILLUSTRATIONS

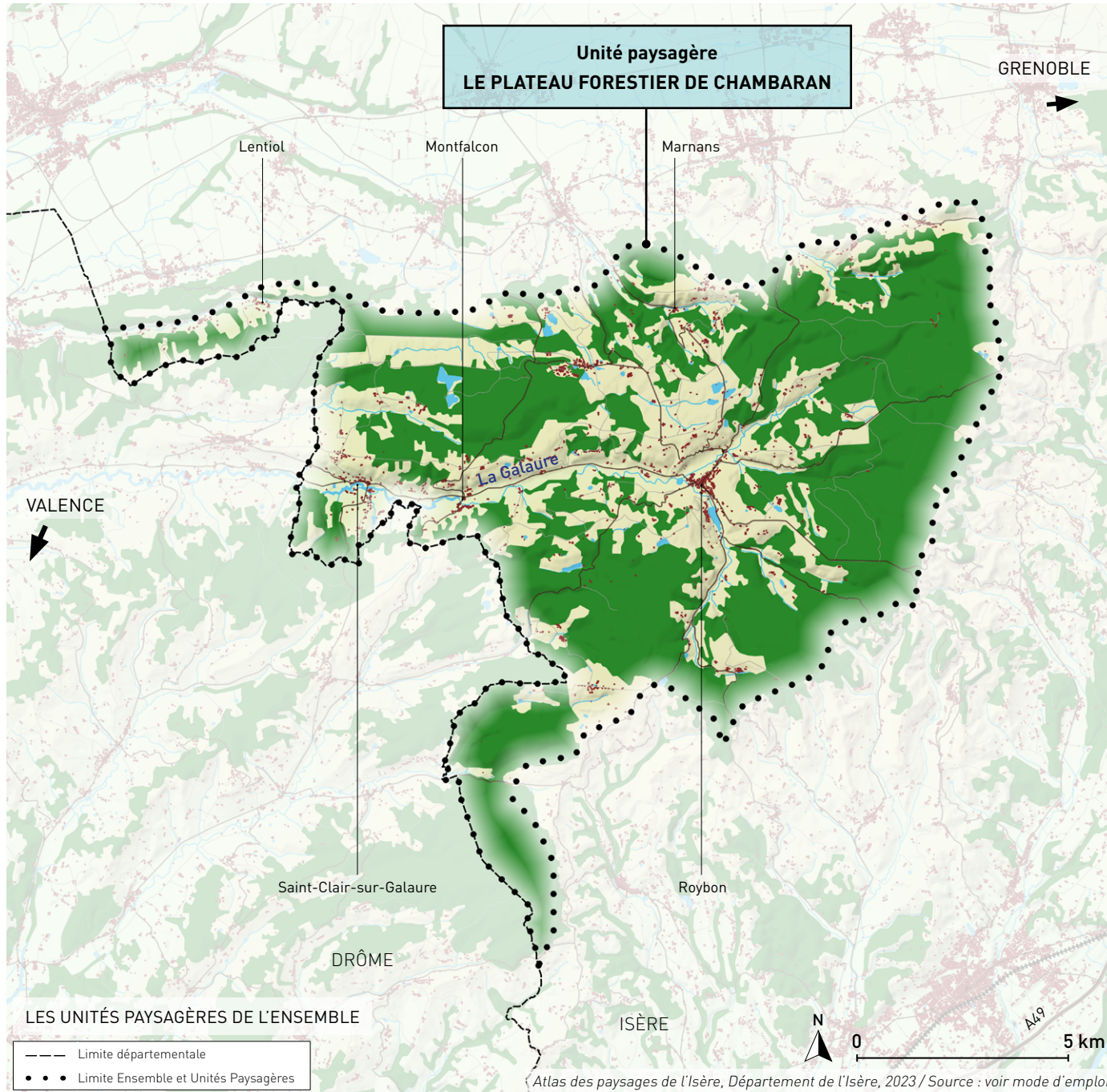
Les photographies sont issues des campagnes de terrain du groupement Passeurs, sauf mentions indiquées dans le tableau (voir mentions légales).

Les photographies réalisées dans le périmètre du Parc National des Écrins ont fait l'objet de demandes d'autorisation obtenues auprès du Parc.

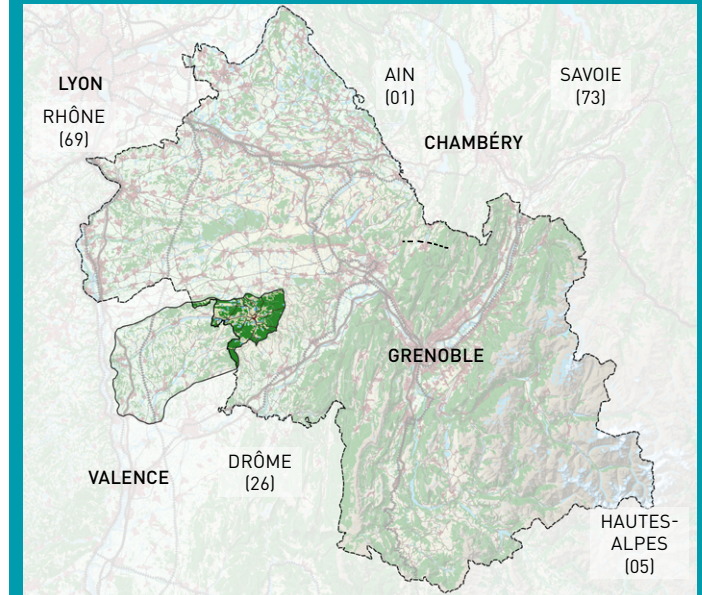
Les illustrations non produites par l'Atelier Passeurs sont libres de droits ou ont fait l'objet de demandes d'autorisation obtenues auprès des propriétaires ou auteurs.

Contexte paysager	4
Présentation de l'unité	5
Spécificités paysagères	6
.....	
Tendances d'évolution	7
- Roybon (1965 - 2020)	8
.....	
Enjeux paysagers	9
Proposition d'objectifs de qualité paysagère	10
Déclinaison des OQP en actions envisageables	11
.....	
Quelques références locales	12
.....	
Les communes de l'unité paysagère	13

CONTEXTE PAYSAGER



L'ensemble paysager du plateau de Chambaran dans le Département :



Synthèse des caractéristiques paysagères de l'ensemble paysager (rappel) :

Trois grandes structures paysagères, le plateau forestier, la vallée agricole de la Galaure et ses vallons, les collines et plateaux cultivées et boisées

Un grand plateau boisé de feuillus, dont une grande surface est constituée de zones humides, formant l'écrin forestier de la vallée de la Galaure qui l'entaille

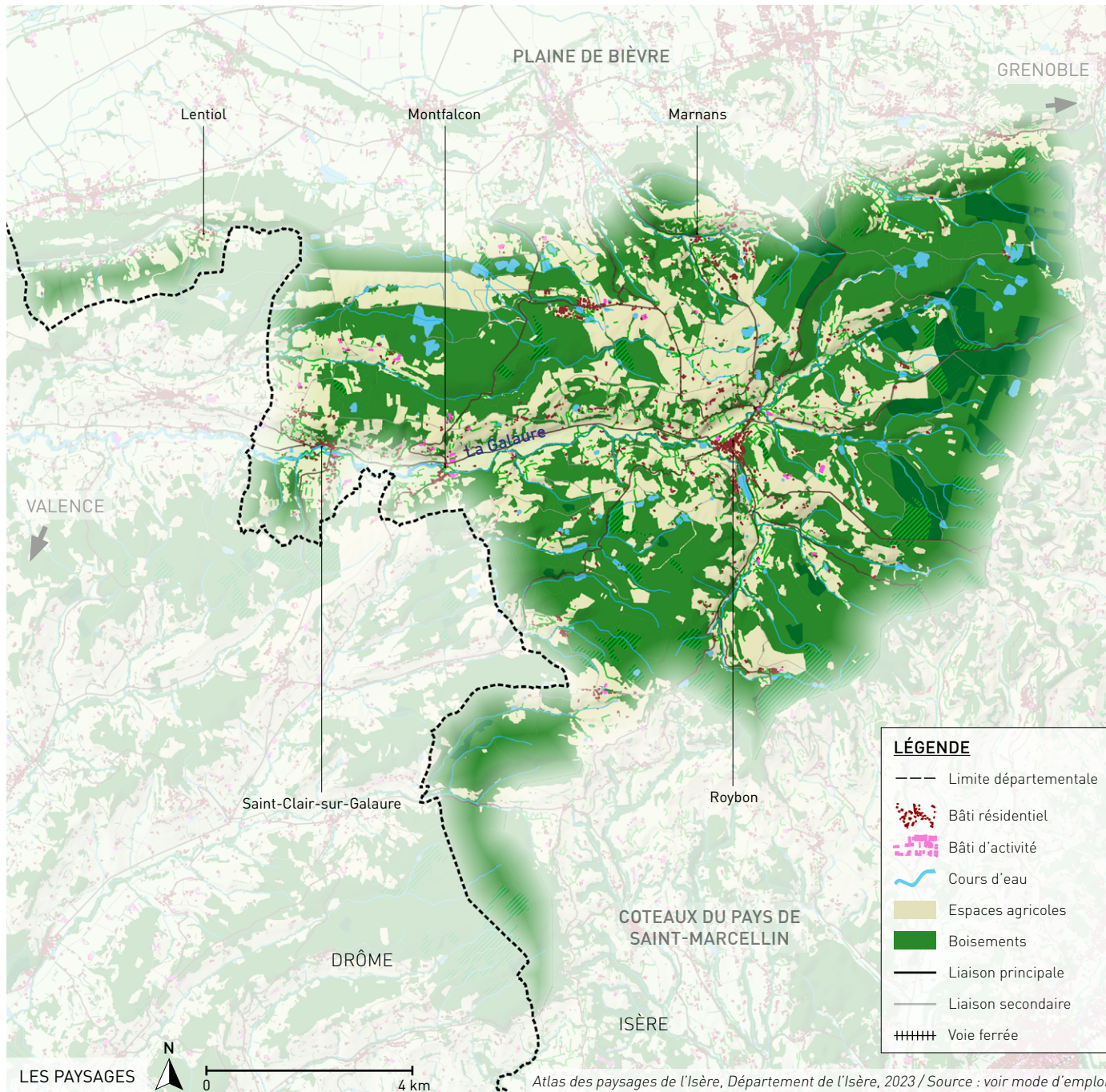
La vallée de la Galaure, habitée et cultivée, aux paysages de grandes cultures en fond de vallée et de prairies bocagères sur les versants

Une forêt de production dynamique aux paysages opaques des taillis sous futaie, gérés par La Charte forestière des Chambaran

Des villages structurés en bourgs et fermes isolées, aux noyaux urbains construits en pisé, situés sur les replats des versants des vallées, aux fermes isolées installées en haut de coteaux pour profiter des vallées et des plateaux

Des paysages préservés d'aménagements marquants, dépourvus d'infrastructure lourde, dont les bourgs et hameaux restent peu urbanisés

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ



Roybon, un village groupé surplombant le lac et offrant des vues lointaines sur le plateau forestier

Bien que des paysages boisés constituent l'essentiel des représentations sociales du plateau de Chambaran¹, il ne saurait se réduire à cette seule composante. Le plateau de Chambaran donne l'impression d'un paysage à part, se distinguant des unités paysagères voisines par sa situation en hauteur. Ses lisières sont boisées, isibles depuis de lointains horizons donnent l'impression d'un paysage homogène mais l'on découvre rapidement sa diversité en le pénétrant.

Le cœur du plateau, en cuvette, fait apparaître des paysages plus ouverts, vallonnés ou collinaires, composés de cultures, de prairies et de quelques vergers formant l'écrin des villages et des fermes isolées du val de la Galaure. Au nord de l'unité, les boisements sont présents mais moins dominants, offrant des paysages collinaires cultivés, dont les bourgs sont tournés vers la plaine de Bièvre, avec laquelle ils fonctionnent principalement.

Les paysages des Chambarans procurent un sentiment particulier, celui de la traversée d'une île mystérieuse habitée de légendes, renforcé par la présence remarquable de l'abbaye de Notre-Dame de Chambaran.

1. Le terme « Chambaran », issu du français provençal, signifierait « champs bon à rien », en raison de sa pédologie peu propice à l'agriculture. Plusieurs façons de l'écrire en découlent. La façon académique, lisible sur la plupart des cartes et des sites touristiques : le plateau ou la forêt « de Chambaran », au singulier ; ou encore la façon vernaculaire, issue du patois : le territoire « des Chambarans », accordée au pluriel.

SPÉCIFICITÉS PAYSAGÈRES

Un développement urbain relativement faible

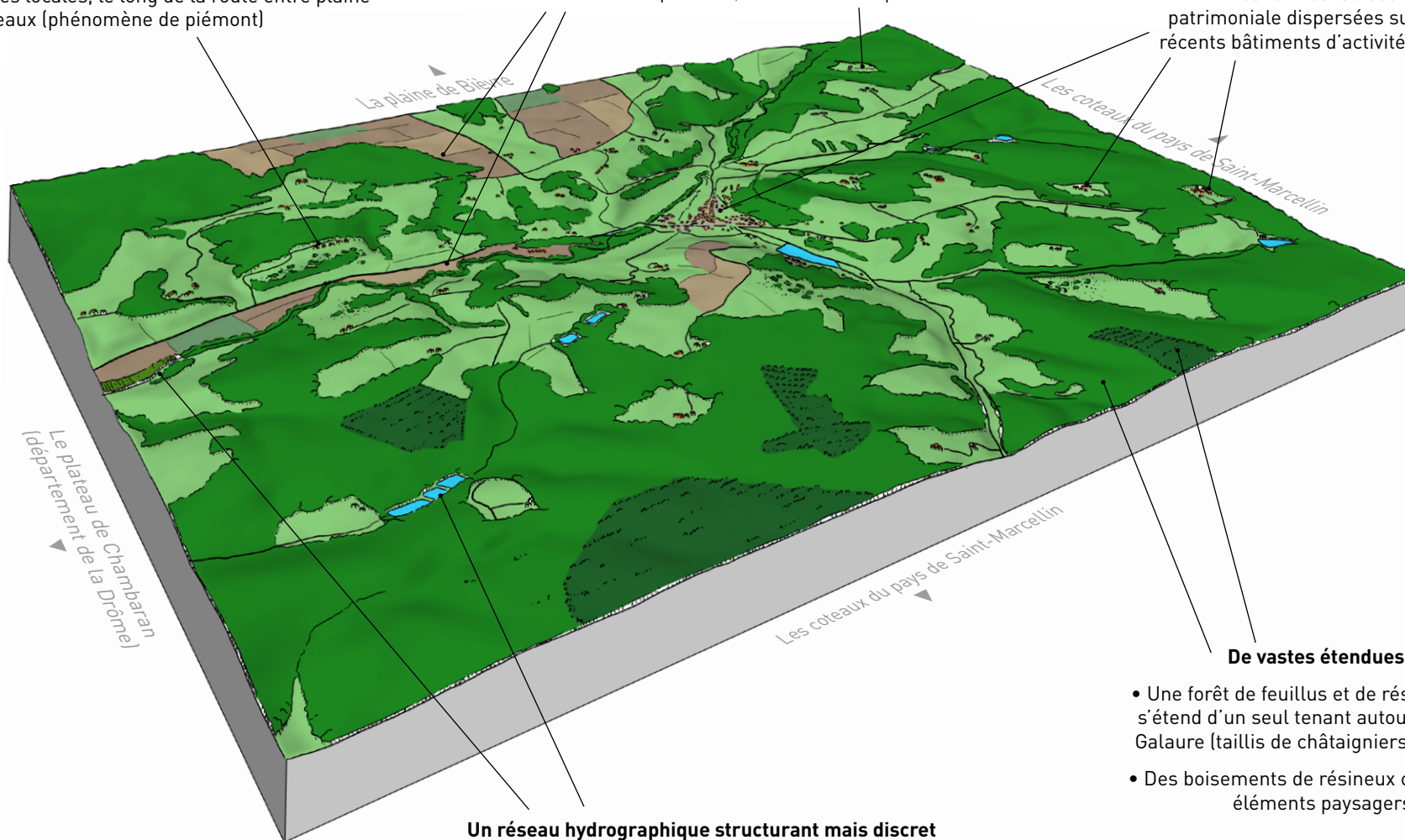
- Un développement urbain marqué dans la vallée de la Galaure, particulièrement à Saint-Clair-sur-Galaure
- Présence de maisons individuelles à l'architecture détachée des caractéristiques locales, le long de la route entre plaine et coteaux (phénomène de piémont)

Des paysages agricoles procurant ouverture et diversité aux paysages forestiers fermés

- La vallée de la Galaure, structure paysagère majeure, aux paysages agricoles vallonnés, dominés par les prairies et les cultures
- Les plateaux agricoles aux abords de Roybon, occupés en grande partie par des cultures céréalières et des prairies dans les secteurs en pente
- Les clairières habitées et pâturées, formant un archipel dans la forêt

Une structure urbaine historique en bourgs et fermes isolées, à l'architecture locale

- Des villages discrets et préservés, implantés sur les premières hauteurs des coteaux de la vallée de la Galaure
- Des fermes isolées à l'architecture patrimoniale dispersées sur le territoire, et de récents bâtiments d'activité intégrés au paysage



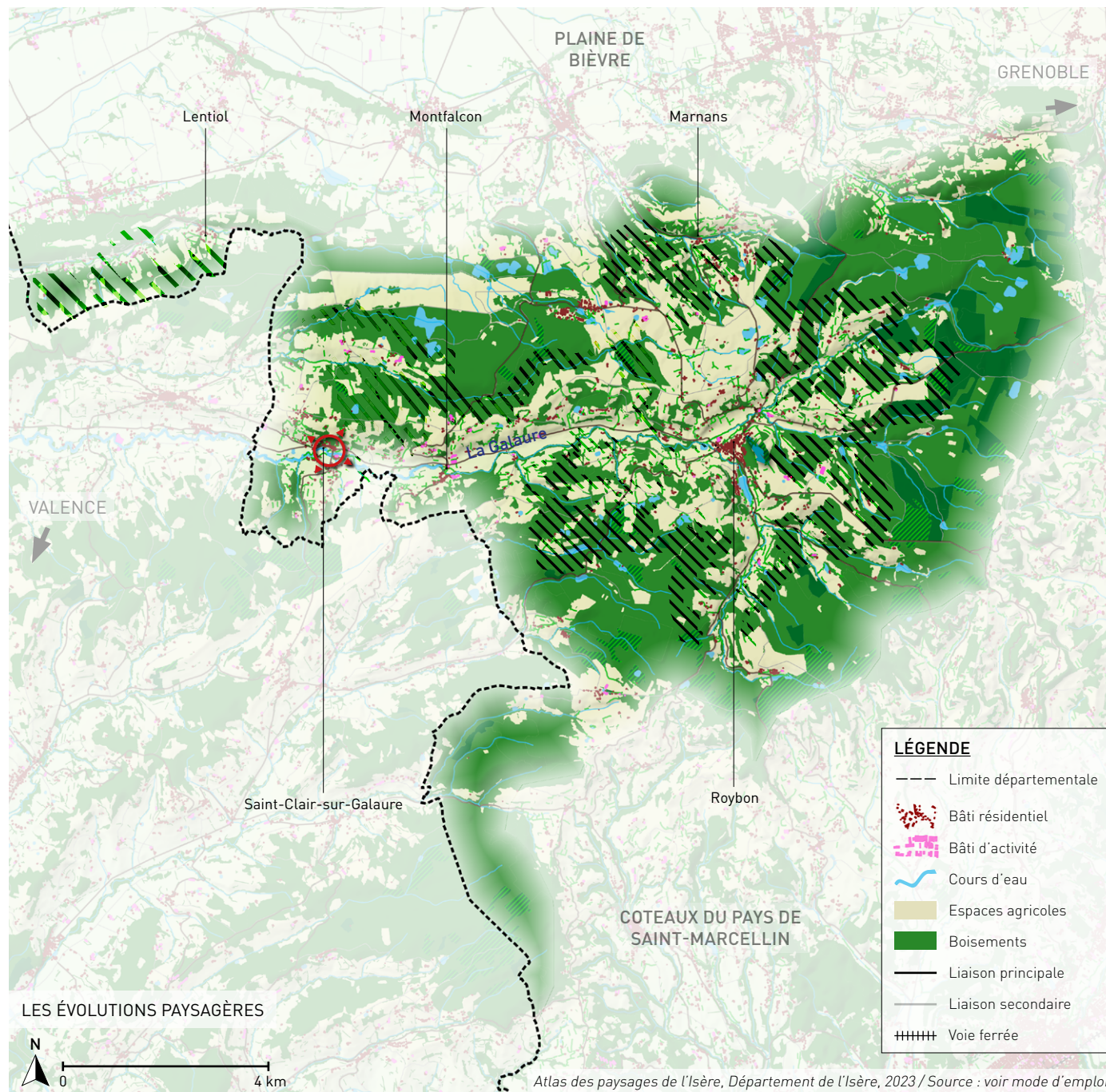
Un réseau hydrographique structurant mais discret

- De nombreux cours d'eau issus des parties hautes du plateau, ayant creusé la vallée de la Galaure et les nombreuses combes transversales
- Une qualité environnementale remarquable

De vastes étendues boisées




- Une forêt de feuillus et de résineux exploitée qui s'étend d'un seul tenant autour de la vallée de la Galaure (taillis de châtaigniers, chênes et hêtres)
- Des boisements de résineux contrastant avec les éléments paysagers locaux

TENDANCES D'ÉVOLUTION




Les grandes évolutions paysagères perceptibles dans le plateau forestier de Chambaran au cours des 40 dernières années, en particulier depuis les années 2000 (réalisation de l'Atlas des Chemins du paysage en 2011) :

Faible développement de l'urbanisation résidentielle et développement du bâti d'activité


-  - Perte globale des caractéristiques architecturales locales
-  - Implantation de maisons individuelles et de lotissements, aux abords des fermes isolées et des hameaux, en fond de vallée et sur les coteaux (Saint-Clair-sur-Galaure)
-  - Développement du bâti agricole, signe du dynamisme de l'activité et du développement des grandes cultures

> Faible étalement urbain et perte des caractéristiques architecturales locales

Épaississement global des boisements

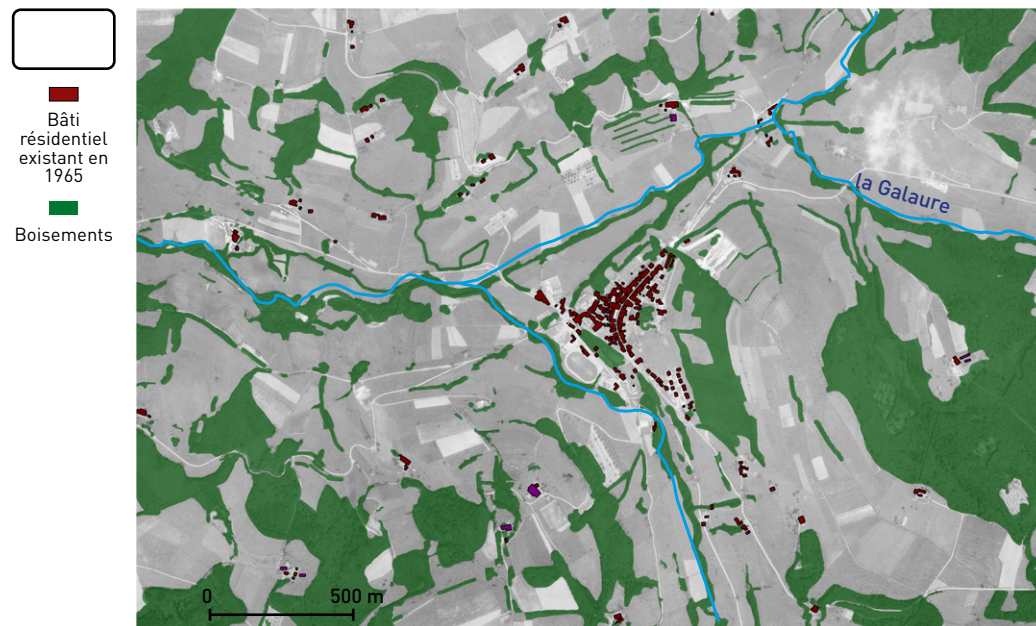
-  - Enfrichement des terres agricoles sur les coteaux, développement des ripisylves et des boisements existants

Faible évolution de la polyculture, préservation des motifs agricoles

-  - Faible diminution de l'occupation du sol par les prairies et les cultures, agrandissement des parcelles, augmentation des cultures dans la plaine de la Galaure

> Préservation des motifs paysagers, fermeture des paysages et faible tendance à la banalisation

ROYBON (1965 - 2020)



Fermeture des paysages, épaississement des boisements

Roybon est le bourg le plus peuplé de l'unité paysagère. Situé sur un coteau au-dessus de la vallée de la Galaure, son développement est contraint par la pente. Les principales évolutions que la commune a connues concernent donc principalement les paysages agricoles et forestiers.

• Développement de l'urbanisation

- 1965 Urbanisation organisée en un bourg et des fermes isolées dispersées dans la plaine de la Galaure et sur les plateaux ouverts, coupures d'urbanisation marquées entre les fermes

> 2020 Faible développement du bourg : apparition de maisons groupées et de bâtiments collectifs sur le coteau, apparition d'un lotissement en continuité du bourg, des hébergements touristiques au bord du lac et de la ZAE (Zone d'Activités Économiques) dans la plaine, perte des caractéristiques architecturales locales. Apparition de nombreux bâtiments agricoles préservant les caractéristiques architecturales locales

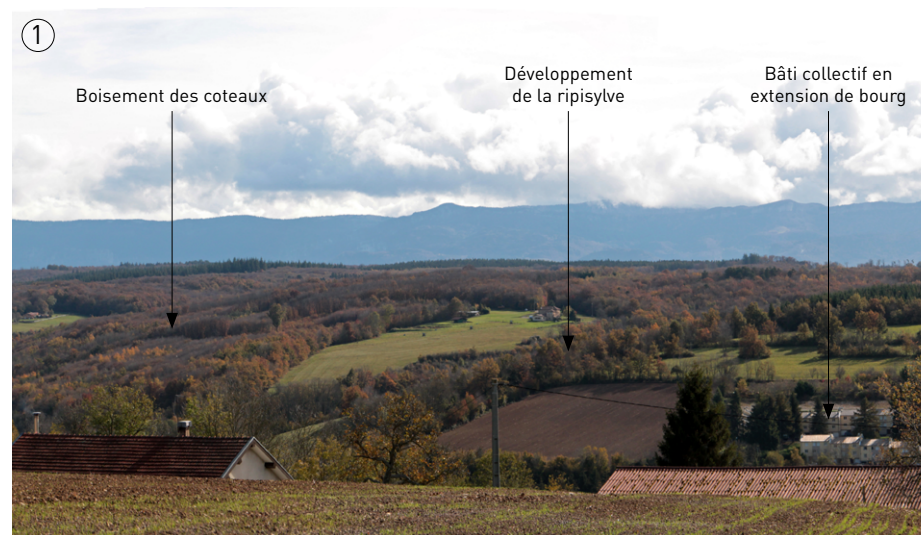
>> **Préservation de la structure historique et des coupures d'urbanisation, faible perte des caractéristiques architecturales locales, dégradation du paysage d'entrée de ville à l'ouest**

• Évolution du modèle agricole

- 1965 Une dominance de prairies jalonnées de quelques cultures en parcelles de petites taille produisent des paysages de polyculture / polyélevage

> 2020 Agrandissement des parcelles, maintien des prairies. Développement de la forêt, épaississement des boisements et ripisylves

>> **Préservation de l'équilibre prairies/cultures, épaississement des boisements, fermeture des paysages**



ENJEUX PAYSAGERS

« Les enjeux du paysage désignent les aspects des paysages qui préoccupent les populations soit par leur permanence, soit par leurs changements. La formulation des enjeux permet d'articuler la connaissance des paysages restituée dans un Atlas de paysages avec les actions dans le territoire. »
Les Atlas de paysages - méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages

Autrement dit, un enjeu est un **élément du paysage à perdre** ou **à gagner**, sur lequel on souhaite **miser** pour construire l'**avenir** du territoire.

DES COURS ET DES ÉTENDUES D'EAU LISIBLES ET NATURELS

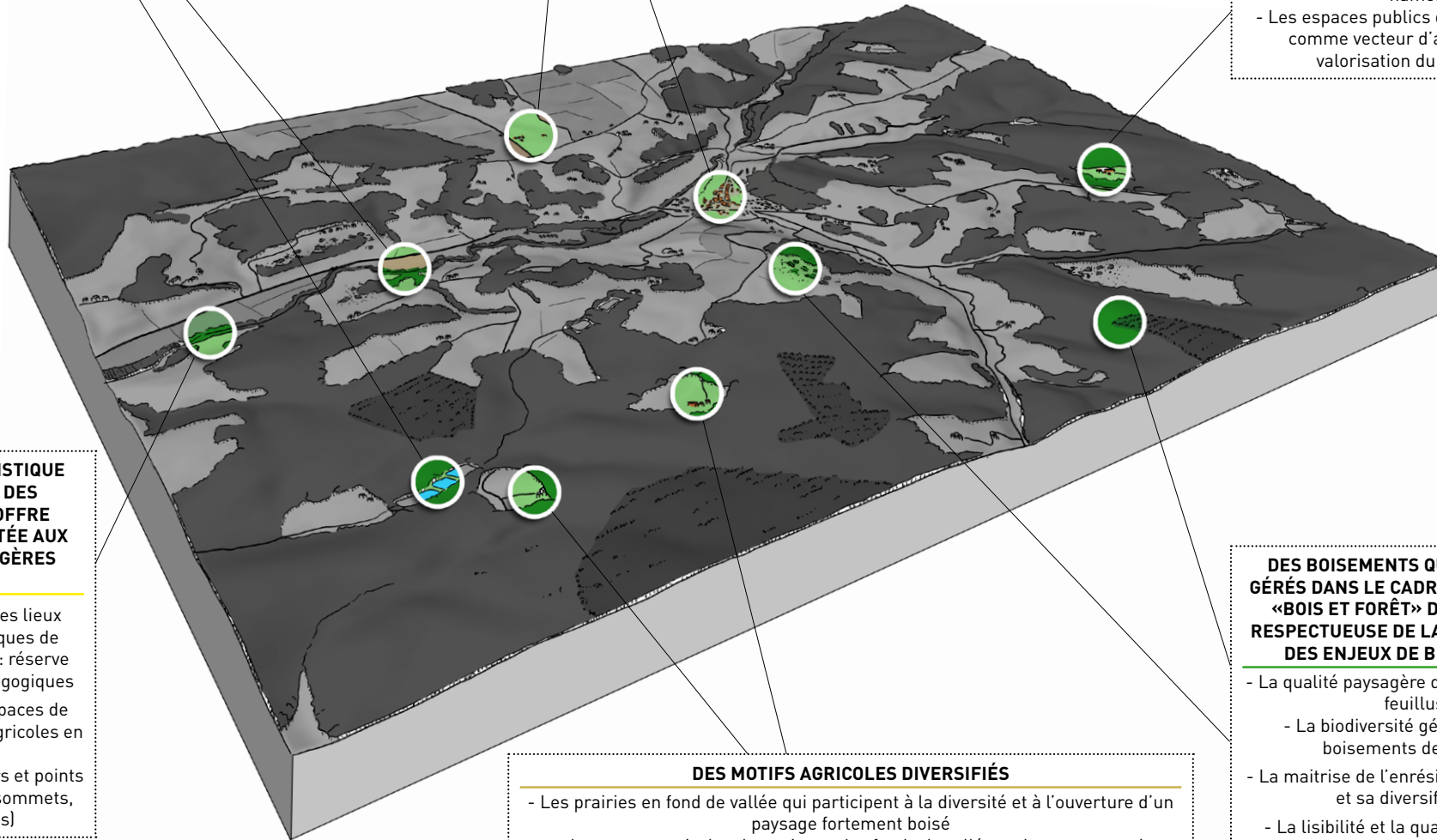
- Les ripisylves et leurs abords comme élément structurant dans les paysages, notamment agricoles
- Les cours d'eau, les étangs et les lacs : leurs aménagements et leurs accès
- La spécificité écologique des milieux humides

LA LISIBILITÉ DE LA STRUCTURE URBAINE HISTORIQUE DES VILLES, VILLAGES ET HAMEAUX ET DES COUPURES D'URBANISATION

- Des silhouettes villageoises lisibles dans le paysage et la qualité du traitement des limites espaces agricoles / urbains
- La qualité paysagère des entrées de villes
- La réhabilitation des bâtiments anciens

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ARCHITECTURE ISÉROISE

- Implantation du bâti dans son contexte, vocabulaire de l'architecture, traitement des clôtures, desserte et stationnement
- Le patrimoine bâti local comme caractéristique des villes, villages et hameaux
- Les espaces publics des villes et villages comme vecteur d'attractivité et de valorisation du cadre de vie



LA TRANSITION TOURISTIQUE ET L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES: UNE OFFRE DIVERSIFIÉE ET ADAPTÉE AUX SPÉCIFICITÉS PAYSAGÈRES LOCALES

- La qualité d'accueil des lieux d'attrait pour les pratiques de loisirs en pleine nature : réserve animalière, fermes pédagogiques
- La signalétique des espaces de ventes des productions agricoles en circuit court
- Les itinéraires paysagers et points de vues remarquables (sommets, glaciers, barrages)

DES MOTIFS AGRICOLES DIVERSIFIÉS

- Les prairies en fond de vallée qui participent à la diversité et à l'ouverture d'un paysage fortement boisé
- Les terres agricoles dynamiques des fonds de vallée et des coteaux qui préservent de la fermeture des paysages et du développement des constructions
- Des cultures alternatives locales et raisonnées pour une plus-value économique, une diversité des paysages et une protection des ressources naturelles.
- Les clairières habitées et pâturées, procurant de l'ouverture aux paysages forestiers

DES BOISEMENTS QUALITATIFS ET GÉRÉS DANS LE CADRE D'UNE FILIÈRE «BOIS ET FORÊT» DYNAMIQUE ET RESPECTUEUSE DE LA RESSOURCE ET DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

- La qualité paysagère des boisements de feuillus
- La biodiversité générée par les boisements de feuillus
- La maîtrise de l'enrésinement à l'épicéa et sa diversification
- La lisibilité et la qualité de la lisière forestière

Les enjeux de chaque unité paysagère sont issus des thématiques d'enjeu

Proposition d'OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Aux termes de la Convention européenne du paysage, les objectifs de qualité paysagère sont « la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie » (art. 1, Convention européenne du paysage).
Les Atlas de paysages - méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages



DES PLAINES AGRICOLES sillonnées par des cours d'eau valorisés, moteurs de qualité environnementale et d'aménités, illustrant les particularités des terroirs, de leurs patrimoines bâti et agronomique



Favoriser **LA PERCEPTION DES PAYSAGES** quotidiens, des sites et des éléments remarquables, facteurs d'attractivité et moteurs de sensibilisation culturelle et environnementale



Des **PLATEAUX FORESTIERS PATRIMONIAUX** aux essences équilibrées entre feuillus et résineux, gérés de manière raisonnée et pédagogique, et ponctués d'étangs valorisés



DES MILIEUX URBAINS qui s'appuient sur les éléments paysagers, l'histoire locale et les patrimoines (bâti et naturel), économes en terres artificialisées et résilients face au réchauffement climatique



Des collines et des **PLATEAUX** à l'agriculture diversifiée et vertueuse, au caractère rural affirmé et offrant des points de vue sur le grand paysage

Les objectifs de qualité paysagère sont déclinés en pistes d'actions à travers des fiches pédagogiques

Déclinaison des **OQP** en **actions** envisageables

RELIEF ET EAU	COUVERT VÉGÉTAL	AGRICULTURE	URBANISATION / ARCHITECTURE	ÉQUIPEMENTS	PERCEPTIONS
Des PLAINES AGRICOLES sillonnées par des cours d'eau valorisés, moteurs de qualité environnementale et d'aménités, illustrant les valeurs des terroirs, de leurs patrimoines bâti et agronomique					
> Rendre les cours et les étendues d'eau visibles et accessibles grâce à des sentiers et des aménagements doux	<ul style="list-style-type: none"> • Restaurer les continuités écologiques des ripisylves et des corridors boisés • Préserver les trames bocagères, les arbres isolés et favoriser la plantation de haies • Valoriser la filière bois locale comme revenu complémentaire pour les agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la polyculture en veillant à l'équilibre entre prairies, petites cultures et cultures de grande production • Favoriser le maintien des prairies 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les nouveaux bâtiments agricoles 		
Des MILIEUX URBAINS qui s'appuient sur les éléments paysagers, l'histoire locale et les patrimoine (bâti et naturel), économes en terres artificialisées et résilients face au réchauffement climatique					
> Rendre les cours et les étendues d'eau visibles et accessibles grâce à des sentiers et des aménagements doux	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la végétalisation et la création d'îlots de fraîcheur dans les espaces publics • Restaurer les continuités écologiques des ripisylves et des corridors boisés 		<ul style="list-style-type: none"> • Préserver les périphéries urbaines et les coupures d'urbanisation : maîtriser le développement des nouvelles constructions résidentielles et des ZAE en privilégiant les emprises au sein des tissus urbains existants (réhabilitation de bâti ancien, utilisation des espaces vacants) et en les intégrant à leur contexte paysager • Valoriser / Rénover les éléments patrimoniaux et aménager les espaces publics attenants • Favoriser les constructions en matériaux biosourcés, renouvelables et économes en énergie • Requalifier les espaces publics des centre-bourgs 		
Des collines et des PLATEAUX à l'agriculture diversifiée et vertueuse, au caractère rural affirmé et offrant des points de vue sur le grand paysage					
	<ul style="list-style-type: none"> > Préserver le bocage existant et favoriser la plantation de haie > Valoriser la filière bois locale comme revenu complémentaire pour les agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> > Favoriser la polyculture en veillant à l'équilibre entre prairies, arboriculture, petites cultures et cultures de grande production > Favoriser le maintien des prairies 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les nouveaux bâtiments agricoles 		> Valoriser les situations de balcons et les points de vue remarquables
Des PLATEAUX FORESTIERS PATRIMONIAUX aux essences équilibrées entre feuillus et résineux, gérés de manière raisonnée et pédagogique, et ponctués d'étangs valorisés					
	<ul style="list-style-type: none"> > Maîtriser le développement des boisements, traiter les lisières, témoins de leur avancée > Valoriser la filière bois locale, notamment à travers les chartes forestières, pour les sylviculteurs et comme revenu complémentaire pour les agriculteurs > Veiller à l'équilibre des essences de feuillus et conifères, notamment dans la perspective du réchauffement climatique > Limiter le développement des boisements de résineux 			<ul style="list-style-type: none"> > Canaliser les flux récréatifs et aménager des espaces boisés de loisirs pour éviter les conflits d'usages avec les producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> > Sensibiliser les usagers récréatifs de la forêt aux nécessités et intérêts de la gestion forestière > Sensibiliser les publics aux qualités patrimoniales des essences
Favoriser la PERCEPTION DES PAYSAGES quotidiens, des sites et des éléments remarquables, facteurs d'attractivité et moteurs de sensibilisation culturelle et environnementale					
> Valoriser les sites et les éléments géographiques remarquables (confluences, sommets, gorges, cols, cascades, etc.)				<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la qualité des sentiers de randonnée • Développer les circulations douces 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le maintien et la création de cônes de vue sur les éléments emblématiques • Sensibiliser les publics au paysage

QUELQUES RÉFÉRENCES LOCALES



<https://www.parcdechambaran.fr/>

PARC NATUREL DE CHAMBARAN

Saint-Pierre-de-Bressieux

« Sauvage et accueillant, le Parc Naturel de Chambaran, vous offre ses 300 ha et ses 40 km de chemins, d'allées et de sentiers pour vous promener en toute liberté. Partez à la découverte des quelques 180 grands animaux sauvages qui y vivent toute l'année en totale liberté. Découvrez au détour d'un vallon, au bord d'un étang, le long d'un chemin, les nombreux habitants qu'il abrite : cerfs, daims, mouflons, chevreuils, sangliers, ainsi que tous les nombreux petits animaux de la forêt. Si la pêche fait partie de vos passions, vous pouvez vous y adonner dans 4 des 6 étangs du parc (cartes de pêche en vente à l'accueil du parc) ».

Source : <https://www.parcdechambaran.fr/>



©Claire Bonneton

@ caue-isere.org - crédits photographiques : Claire Bonneton, édition : 09/2014 /

ESPACES PUBLICS DU CENTRE BOURG

Brion

Au cœur du petit bourg de Brion, la vie du village s'articule autour de trois bâtiments (l'église, la mairie et l'école/salle des fêtes). L'objectif premier du projet a été le réaménagement des espaces publics du centre bourg et de la cour d'école pour répondre aux attentes de sécurisation de la voirie pour les piétons, dans une logique d'accessibilité des bâtiments publics. L'enjeu a été de conserver le caractère rural du bourg, de le rendre convivial et de l'inscrire dans un futur projet de grand verger conservatoire en réalisant des aménagements sobres et peu coûteux.

CARACTÉRISTIQUES

PRÉDIAGNOSTIC, ACCOMPAGNEMENT ET ACTION SCOLAIRE
CAUE : 2011 > 2013

DÉBUT > FIN DES ÉTUDES : octobre 2012 > avril 2013

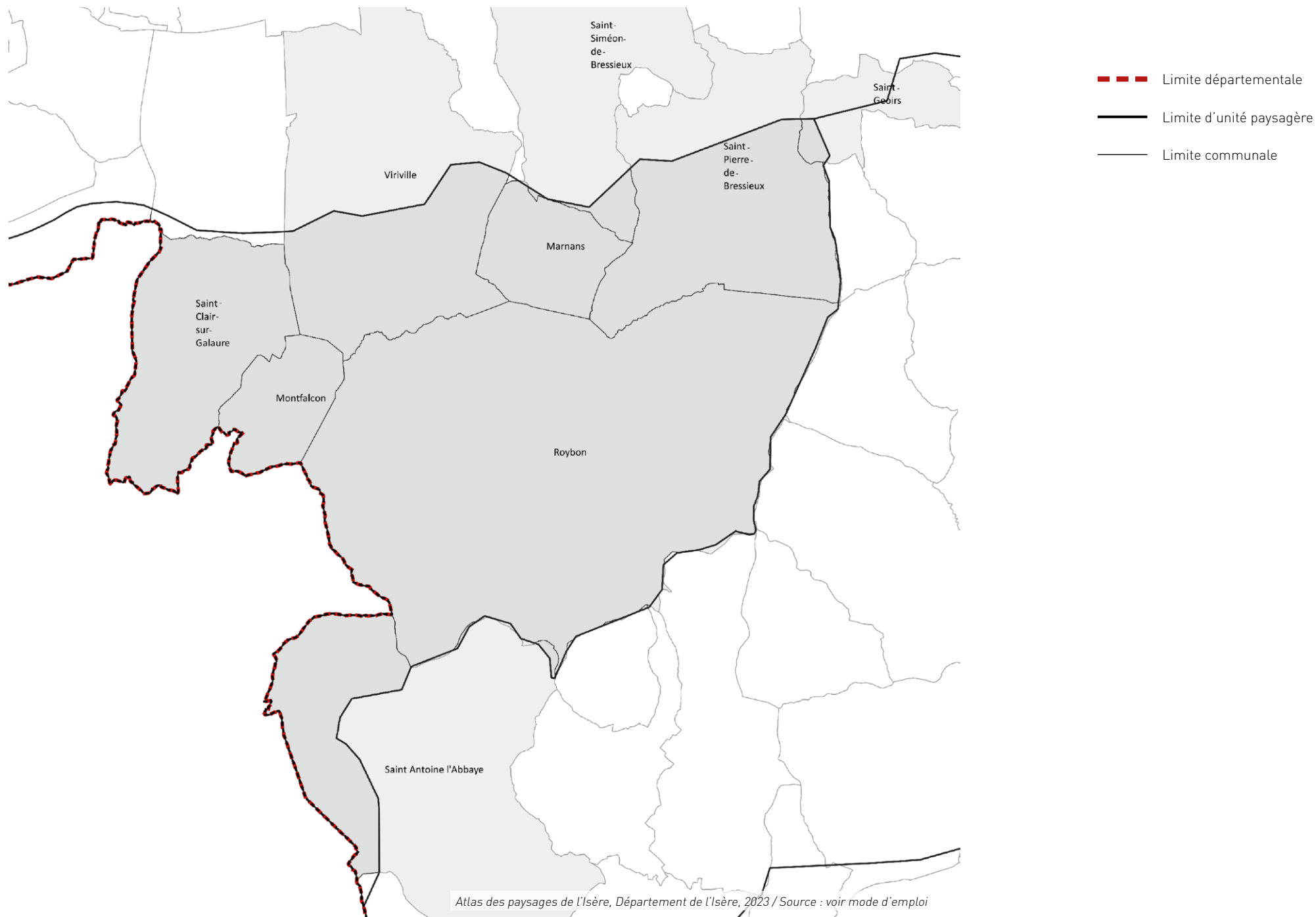
DÉMARRAGE DU CHANTIER > LIVRAISON : juin 2013 > septembre 2013

COÛT DES TRAVAUX : 210 000 € HT

SURFACE : 2200 m²

COÛT AU M² : 100€ HT / m²

LES COMMUNES DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE



Atlas des paysages de l'Isère, Département de l'Isère, 2023 / Source : voir mode d'emploi

LE PLATEAU FORESTIER DE CHAMBARAN



Roybon.